

# La Seyne : nouveau projet de cinéma, nouveaux espoirs

Le groupe CGR prévoit la création d'un cinéma de 9 salles dans le hangar CPM. Depuis deux décennies, les tentatives sont restées vaines. Celle-ci résistera-t-elle aux élections municipales ?



Le cinéma version Marc Vuillemot est prévu dans le hangar CPM réhabilité. Il s'agit du quatrième projet en vingt ans. Verra-t-il le jour comme prévu en 2016 ? (Photo doc. DR/ AOA Architecte)

Après plus de vingt années d'atermolements (*lire ci-contre*), le projet de cinéma revient sur le devant de la scène. Le 25 juillet dernier, le conseil municipal a attribué le chantier de reconversion et de transformation du hangar CPM au groupement d'entreprises Immochan/CGR Cinémas/BUR-GEAP/AOA. Le projet prévoit, notamment la création d'un cinéma de 9 salles et 1 750 places de spectateurs. C'est le groupe CGR, basé à La Rochelle, qui a été choisi pour l'exploiter. Si dans la

région, le groupe est peu connu – il ne possède en Paca que les cinémas Eldorado de Draguignan –, La Seyne ne lui est pas tout à fait étranger.

## CGR vise La Seyne depuis longtemps

En effet, ce même groupe avait déjà été retenu à la fin des années 1990 pour le projet de cinéma que l'ancien maire Maurice Paul envisageait de créer sur le site des ex-chantiers navals. Mais le projet avait capoté après le recours d'une association et le changement de municipalité en 2001.

Plus récemment, sous le mandat de Marc Vuillemot, CGR a tenté une nouvelle percée à La Seyne aux côtés d'Immochan. Le groupe s'était rapproché d'Immochan, la filiale immobilière du groupe Auchan et de l'architecte Thomas Ollivier, pour implanter un cinéma juste en face de l'hypermarché, en lieu et place de la concession Renault. Mais la marque automobile a finalement renoncé à vendre son terrain. L'affaire est tombée à l'eau, mais les deux entreprises et l'architecte qui ont fait connaissance resteront en contact.

« Quand le maire a lancé l'appel à projet pour le hangar CPM, l'architecte Thomas Ollivier nous a recontactés pour monter un dossier de candidature. On a reformé l'équipe existante et on a travaillé sur un montage cinéma, hôtellerie, restauration, surface commerciale », explique Robert Labori, directeur développement à CGR Cinémas.

## « Emplacement idéal »

Le groupe CGR semble sé-

duit par le site. « On va faire un projet à la hauteur de ce lieu, qui possède une surface n'existant pas ailleurs (25 000 m<sup>2</sup> aménageables, Ndlr). Il y aura le port à côté. L'emplacement géographique est idéal, il y a un réel potentiel », indique encore Robert Labori.

Le projet prévoit un cinéma de 9 salles pour une capacité de 1 750 spectateurs. Côté parkings, une centaine de places sont prévues autour du hangar, mais CGR compte aussi sur le stationnement voisin du futur port et quelques centaines de places supplémentaires aux alentours. Le ponton maritime, desservi par les navettes du Réseau Mistral, sera aussi un atout pour les clients qui viendront de Toulon.

Le projet prévoit également la création d'un hôtel de 80 chambres, porté par CLR, filiale hôtelière du groupe CGR. Quid de l'enseigne qui l'exploitera ? « Il pourrait s'agir d'un hôtel du groupe Accor, un Novotel ou un Ibis par exemple », précise le directeur développement de CGR.

## Vingt ans de projets inaboutis

### ■ 1990

Au début des années 1990, le maire **Charles Scaglia** (PR-UDF) avait lancé un énorme projet sur le site des ex-chantiers navals, Marépolis, qui prévoyait entre autres un aquarium, un écomusée, une piscine et un cinéma. Une convention avait été signée avec un groupe britannique, World Sea Center. Mais l'État ne donnera jamais son feu vert et les Anglais se retireront... en réclamant 114 millions de francs à la ville d'indemnités pour non-exécution de la convention.

### ■ 2007

En 2001, c'est **Arthur Paecht** qui prend les commandes de la ville (UDF puis UMP). Il envisage un cinéma dans le hangar CPM. En 2007, le maire cède les ateliers mécaniques à la société Altaréa, chargée notamment de créer un cinéma de 7 salles pour un millier de spectateurs environ. L'architecte de renommée Jean-Paul Viguier dessine les plans. Lorsqu'Arthur Paecht cède sa place à Marc Vuillemot en 2008, le projet est dans les tuyaux.

### ■ 1998

**Maurice Paul** (PCF) est élu en 1995. Trois ans plus tard, il signe une promesse de vente d'un terrain, sur le site des anciens chantiers, avec le groupe CGR. Le permis de construire pour 12 salles, attribué à l'été 2000, sera aussitôt attaqué par l'association Environnement Méditerranée. Le dossier prend alors du retard. Finalement, le permis sera retiré avant que le tribunal ne tranche. CGR se tournera alors vers Ollioules, où le maire défendra bec et ongles la création d'un multiplexe. Mais le groupe n'obtiendra pas les autorisations requises et c'est finalement la ville de Toulon qui ratera la mise avec l'ouverture du Pathé Liberté en 2003.

### ■ 2010

Adossée à la délégation de service public du futur port, confiée à la société Cari, la convention pour la réhabilitation du hangar CPM s'écroulera en 2010 lorsque Cari se retirera du projet de port. **Marc Vuillemot**, nouveau maire (PS) élu en 2008, décide alors de séparer les projets de ports et du hangar CPM.

### ■ 2013

Une nouvelle délégation de service public est relancée pour le port, officiellement attribuée à la société Sifa le 1<sup>er</sup> août dernier. Quant au hangar CPM, le groupement d'entreprises chargé de sa réhabilitation et de sa transformation a été choisi en juillet dernier.



Actuellement, seule la salle Apollinaire permet d'effectuer des projections.

Pour l'heure, le projet de cinéma existe encore sur le papier. Il devra ensuite être validé par la CDAC (Commission départementale d'aménagement commercial). Si les autorisations sont requises dans les prochaines

semaines, les travaux de la réhabilitation du hangar CPM pourraient débuter en septembre ou octobre prochain, pour une livraison prévue en octobre 2016. Mais l'histoire enseigne qu'en matière de calendrier, mieux vaut être prudent.